



Unité Mixte Technologique VINITERA

VINs, INnovations, ITinéraires, TERroirs et Acteurs

Historique de l'UMT VINITERA

L'Unité Mixte Technologique VINITERA, a été labellisée en juillet 2006. Elle regroupe des personnels d'organismes de recherche (INRA, UE1117), d'enseignement supérieur (ESA, Laboratoires GRAPPE et LARESS) et du développement (Institut Français de la Vigne et du Vin Val de Loire et l'Association Cellule Terroirs Viticoles) autour d'un programme de recherche commun intitulé :
« Construction de la qualité des vins de terroir, des producteurs aux consommateurs »

Le projet scientifique de l'UMT VINITERA

Au cours de la phase I de l'UMT (septembre 2006 – Août 2009), ce programme s'est articulé autour de trois projets de recherche et d'un projet de transfert-valorisation.

- 1) Caractérisation de la vendange et du vin : mise au point de méthodes innovantes**
- 2) Qualification des vins : Étude du lien Terroir –Typicité**
- 3) Approche sociologique de la construction d'un bassin de production**
- 4) Etude de l'impact et du transfert des innovations**

Description des projets de l'UMT VINITERA

1) Caractérisation de la vendange et du vin : mise au point de méthodes innovantes

- **Détermination de la qualité et de l'état de maturité du raisin.**

L'objectif de cette action est de mettre au point des méthodes et des outils innovants d'analyse de la qualité des raisins et des vins, utilisables dans les autres actions et transférables aux acteurs.

- **Renouvellement de l'approche méthodologique de l'analyse sensorielle.**

Nouvelles méthodes d'analyse sensorielle utilisables par les professionnels du vin, notamment dans les instances de caractérisation des vins et de leur typicité.

2) Qualification des vins : Étude du lien Terroir –Typicité

- **Critères d'identification des produits typiques.**

Mise en évidence des caractéristiques et des savoirs permettant de définir la typicité d'un vin, en recherchant des critères d'appartenance et de distinction.

- **Analyse des pratiques dans les schémas d'élaboration de vins typiques.**

Analyse des pratiques agroviticoles et œnologiques mises en œuvre par les producteurs au regard des facteurs environnementaux des terroirs.

- **Construction de la typicité/offre.**

Formalisation des divers savoirs et savoir-faire mis en œuvre dans la conduite des processus. Lien entre pratiques, savoirs, apprentissages et stratégies.

- **Construction de la typicité/demande.**

Analyse de groupes cibles de consommateurs. Préférence sensorielle et typologie sociologique

3) Approche sociologique de la construction d'un bassin de production

- Approche sociologique réalisée par l'analyse des acteurs et systèmes d'acteurs au niveau des territoires.

4) Etude de l'impact et du transfert des innovations

- Cet aspect concerne l'effet innovant des études intégrées sur les terroirs viticoles et les stratégies des acteurs sociaux pour la valorisation des terroirs.

Résultats attendus

Cette démarche dynamique d'affirmation de la typicité, confrontée à l'attente des consommateurs, devrait permettre aux producteurs de mieux expliciter le lien du produit au terroir et de communiquer plus efficacement. Ce projet mis en œuvre sur un bassin de production porte en lui-même une forte généralité, car il a vocation à s'appliquer à d'autres régions de production et à d'autres filières, chaque fois qu'il s'agit de promouvoir des produits d'A.O.C. ou d'I.G. en faisant valoir leurs caractères d'authenticité, d'originalité et d'unicité. Cette démarche permettra d'une part, d'apporter une aide à la caractérisation des produits ainsi qu'à la définition de leur identité. Et d'autre part une aide à la construction d'une segmentation des vins et à un meilleur positionnement sur le marché grâce à une meilleure prise en compte de l'attente des consommateurs et à une communication adaptée au produit.

Qu'est-ce qu'une Unité Mixte Technologique ?

Une UMT est une structure qui regroupe des personnels ayant des métiers et des cultures professionnelles différentes et se rapprochant dans le but d'une collaboration durable. Elle associe un ou plusieurs organismes de la recherche publique, de l'enseignement supérieur et du développement dans un programme de travail sur une question d'intérêt majeur. Le programme inclut la diffusion des innovations vers les professionnels.

Modalités du fonctionnement et de l'animation de l'UMT VINITERA

- Instance de pilotage

L'instance de pilotage de l'UMT est le **comité de direction** constitué d'un responsable de chaque organisme partenaire. Ce comité se réunit en séances de travail sur une base mensuelle, établit le planning des activités et veille à leur cohérence. Il propose les évolutions et synthèses à réaliser avant présentation au Conseil Scientifique. Le comité de direction réfléchit également au financement des projets et actions et établit un plan annuel de demande de financement au niveau local, régional ou national. Le comité de direction invite les chefs projets et les responsables d'actions lorsque l'agenda le nécessite. Chaque réunion mensuelle fait l'objet d'un compte-rendu, assuré par le responsable et responsable adjoint de l'UMT et validé par les membres du comité de direction de l'UMT.

- Conseil scientifique

Afin de s'ouvrir vers l'extérieur et de bénéficier d'une expertise technique et scientifique des projets de l'UMT, un **conseil scientifique** a été constitué. Il comprend : le comité de direction de l'UMT, un représentant de chacune des tutelles (INRA, ESA, IFV), un représentant des organismes de la filière (Interprofession, Association régionale filière vins, INAO, FranceAgrimer), des experts scientifiques extérieurs (français et étrangers), un représentant du ministère de l'Agriculture.

Le Conseil scientifique se réunit au minimum une fois par an. Il examine les synthèses et propositions d'évolutions présentées par le comité de direction ; il propose éventuellement des actions correctives et des valorisations plus larges au travers de séminaires techniques et d'actions de communication. Ce conseil s'est réuni en réunions ordinaires en décembre 2006, 2007 et 2008, et en réunions extraordinaires en juillet 2008 et avril 2009. Chaque réunion du Conseil scientifique fait l'objet d'un compte-rendu, assuré par le responsable et responsable adjoint de l'UMT et validé par les membres du comité de direction de l'UMT et le président du Conseil scientifique.

- Organisation opérationnelle

Des **réunions opérationnelles** sont organisées régulièrement (au minimum 1 fois par an) pour chacune des actions, à l'initiative des responsables d'action elles rassemblent l'ensemble des partenaires techniques associés à l'action. Ces réunions sont l'occasion de mise au point des dispositifs expérimentaux communs, de présentation et discussion des résultats et donnent lieu à des comptes rendus diffusés au comité de direction.

Des **séminaires de présentation** des résultats sont organisés par projet de recherche à l'intention de l'ensemble des partenaires du projet impliqués dans le projet de l'UMT et des acteurs professionnels de la filière viticole du Val de Loire. Un à deux séminaires annuels sont programmés pour chacun des projets depuis 2006.

Une **assemblée générale** des personnels de l'UMT a eu lieu en mars 2007. Une autre a été organisée en Juin 2009. Cette assemblée a pour objectif de réunir l'ensemble des collaborateurs travaillant au sein de l'UMT afin de leur présenter une vision globale des évolutions de l'UMT, plus large que les simples actions ou projets pour lesquels ils travaillent. Il s'agit également d'un moment de convivialité au cours duquel les collaborateurs de chacun des organismes peuvent se rencontrer et échanger.

L'animation a également été mise en œuvre au travers **d'ateliers d'écriture** transversaux à tous les projets (Novembre 2007 et Mars 2009), de **rencontres formelles avec les tutelles et les responsables professionnels** (Juillet 2008) et de **sessions extraordinaires du comité de direction** élargi aux chefs projets et responsables d'actions.

Ces différents modes d'animation ont eu pour objectifs :

- De préciser et de partager entre équipes le contenu des projets et actions, ainsi que de préparer une communication adaptée ;
- De préparer la phase II de l'UMT (à débiter en septembre 2009).

Contacts

Laurence Guérin

Institut Français de la Vigne et du Vin, Pôle Val de Loire. Tél. : 02 47 88 24 20.

laurence.guerin@vignevin.com

Gérard Barbeau

INRA Unité Vigne et Vin Centre d'Angers. Tél. : 02 41 22 56 60.

gérard.barbeau@angers.inra.fr